

Le « premier bilan de la mise en oeuvre de la LEO » sonne l'heure du début des travaux d'ajustement de la loi scolaire vaudoise.

Pour la Société pédagogique vaudoise (SPV), le « premier bilan » de la LEO, présenté ce jour par le DFJC, constitue un point de départ des travaux sur la mise en oeuvre de la loi scolaire vaudoise qui devront déboucher sur de nécessaires ajustements.

Ce mercredi 14 septembre 2016, la Cheffe du département a présenté le « 1er bilan de la mise en oeuvre de la LEO » devant la presse. Tout en se réjouissant des éléments positifs présentés, notamment sur le degré de satisfaction des élèves, la SPV constate un écart important entre l'analyse du département et le ressenti du terrain.

Les travaux sur le bilan de la LEO sont primordiaux pour apporter des modifications au règlement de la LEO, voire à la LEO. La SPV souhaite améliorer notamment l'organisation de la VG (simplification des OCOM), la maîtrise de classe en VG (renforcer cette importante tâche) et avoir une réelle vision de l'accompagnement des élèves en difficulté sur l'ensemble de la scolarité afin d'apporter des solutions concrètes et efficaces.

Ce bilan ne devra pas occulter les défis des degrés primaires, notamment l'orientation en 8P et les effectifs de classes au cycle 1 (1-4P).

La réussite d'une réforme, telle que la LEO, ne peut se mesurer après trois ans. Par contre, cette réussite dépendra notamment de la capacité des autorités à apporter des solutions aux réelles difficultés du terrain.

Le Comité cantonal de la SPV



Contact :
Gregory Durand, président SPV